

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2015

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du vendredi 11 décembre 2015**

Date de la convocation : 4 décembre 2015

Heure d'ouverture de la séance : 19 heures 00

Heure de la clôture : 21h30

Présents : Jean-Yves MÂCHARD, Mickaël GOUTAZ, Jean-Pierre PASUTTO, Marie-France CHARPENTIER, Julien MOREL, Christian JACQUEMOUD, Fabien COUTURIER, Stéphane ANTHOINE-MILHOMME, André DERISOUD, Stéphanie MATTANA

Excusé : Stéphane BURDIN,

Pouvoirs :

Stéphane BURDIN a donné procuration à Jean-Pierre PASUTTO

Secrétaire de séance : Jean-Yves MÂCHARD

1. Approbation du compte rendu du vendredi 13 novembre 2015 :

Le Conseil Municipal adopte le compte rendu tel que présenté.

2. Lecture des décisions du maire :

Aucune décision du maire n'a été prise.

3. Alimentation en eau potable, assainissement et réseaux secs de Chatenod :

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de renouvellement et de renforcement d'eau potable sont prévus pour l'alimentation du hameau de Chatenod (400ml) et du Martertet - chemin des mars - (170ml) ;

Les membres du Conseil Municipal s'interrogent sur le fait de conserver ou non les travaux de renouvellement et de renforcement d'eau qui alimentent le hameau du Martertet ; en effet seul un tronçon de conduite sur le chemin des Mars devrait être refait avec des tuyaux de plus gros diamètre. Les canalisations n'étant pas obsolètes sur ce réseau du Martertet, les membres du Conseil préfèrent donner la priorité au hameau de Chatenod.

Le Conseil Municipal décide de conserver les travaux de la tranche ferme de renouvellement et de renforcement d'eau potable prévus pour l'alimentation du hameau de Chatenod (400ml) et d'abandonner la tranche des travaux de renouvellement et de renforcement d'eau potable pour le Martertet - chemin des mars - (170ml).

Monsieur le Maire expose qu'il serait opportun de réaliser en même temps l'enfouissement des réseaux secs. Il explique qu'il a rencontré le SYANE et leur a demandé une étude pour savoir si ce projet est envisageable au niveau financier pour la commune.

Monsieur le Maire donne lecture du décompte proposé par le SYANE pour l'étude ;

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY**

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ACCEPTE l'étude proposée par le SYANE,
APPROUVE le plan de financement et sa répartition financière :

Montant global de l'étude	4 744.68€ HT
Participation financière de la commune s'élevant à :	2 943.37€ HT
Frais généraux s'élevant à :	142.17€

4. Urbanisme :

Cub 074 291 15 X0031 ; GIET Christian et PASUTTO Gérald
Parcelle : A 1176
Adresse : chemin de Saborin
Objet : Construction de 2 maisons individuelles
Avis favorable

DP 07429115X02008 : ZIMMERMANN Laetitia 6 place du Tremblet 74270 VANZY
Parcelle : A 958
Objet : 3 ouvertures sur le toit

5. Questions diverses :

Travaux de réfection du mur et de la barrière (devant mairie) :

2 entreprises ont été contactées pour les travaux de réfection du mur en pierre devant la mairie et ont répondu :

- L'entreprise GALLIA route des Gorges 01200 CHATILLON EN MICHAÏLLE a présenté un devis de 36 036.63€HT
- L'entreprise MTP Maçonnerie 10 route de Serrasson 74270 MUSIEGES a présenté un devis d'un montant de 17 385€ HT

Après l'étude des devis,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- RETIENT la proposition de **l'entreprise MTP Maçonnerie** 10 route de Serrasson 74270 MUSIEGES pour un montant de travaux s'élevant à **17 385€ HT**,

De même pour les travaux de réfection de la barrière 2 entreprises ont été contactées et ont répondu :

- l'entreprise SARL COULLOUX Pascal ZA des Bonnets 74270 MUSIEGES a présenté un devis d'un montant de 15 300.00€ HT,
- l'entreprise SERRURERIE DES USSES 2043 route de Champagne - Tagny - 74270 FRANGY a présenté un devis d'un montant de 18 480.00€ HT,

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2015

Après l'étude des devis,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- RETIENT la proposition de l'entreprise **SARL COULLOUX Pascal** ZA des Bonnets 74270 MUSIEGES pour un montant de travaux s'élevant à **15 300.00€ HT**

Nettoyage des vitres :

Monsieur le Maire explique que les vitres de la mairie vont être nettoyées par l'entreprise Plunett' de Seyssel.

Contrat de maintenance pour téléphones :

Monsieur le Maire explique que suite à la mise en place des postes téléphoniques en mars 2015 (AUTOCOMMUTATEUR OMNIPCX), l'entreprise ALTELEC ZI de Musièges BP 29, 74270 FRANGY propose un contrat de maintenance pour l'année 2016 renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximum de 3 ans.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ la proposition de l'entreprise ALTELEC ZI de Musièges 74270 FRANGY pour un montant de 325.00€ HT pour l'année 2016 révisé chaque année, et renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximum de 3 ans.

CHARGE Monsieur le maire de signer le contrat de maintenance et tous documents qui s'y réfèrent.

ONF :

Monsieur le Maire explique que l'ONF a envoyé son programme d'actions pour l'année 2016 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune.

Le montant des travaux de maintenance s'élève à 2 750€HT.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Refuse les travaux de maintenance pour l'année 2016.

SCOT (schéma de cohérence territoriale)

Les élus du Syndicat Mixte du Scot Usses et Rhône, rassemblant les trois communautés de communes du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usses, ce sont réunis en séminaire ce vendredi 4 décembre 2015 pour évoquer les prémises d'une gouvernance commune à l'horizon 2017. Préalablement, le 25 novembre dernier, les élus ont accepté la proposition de Monsieur le Préfet de fusionner les 3 communautés de Communes à l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Monsieur le Maire présent à cette rencontre, explique que le document d'objectifs et d'orientations devait être élaboré par les membres du syndicat. L'objectif de ce document est de trouver une orientation commune aux 3 Communauté de communes :

Par exemple :

- Eléments financiers (impôts, prix de l'eau, de l'assainissement...)
- Les futures compétences : ZAC, gens du voyage,
- Les éléments structurants : gymnase, piscine, base de loisirs, port, chemins de randonnées....)

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2015

- Environnement : ASTER, FRAPNA

Les membres du syndicat ont décidé de mandater un cabinet d'étude pour ce projet.

Projet urbanisation au lieu-dit « crêt de fourche » (dans le cadre du PLUi) :

Messieurs Mâchard, Morel de la commune de Vanzo, Messieurs Rannard et Alcaix de la communauté de communes de la Semine et Mr DUPONT géomètre expert, ont rencontré Mme FORTHUIT, adjointe au chef de service pour l'aménagement des territoires (DDT) le 8 décembre dernier. La commune étant à ce jour toujours soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU), Mme FORTHUIT préconise un projet d'aménagement sur plusieurs années. Ce projet ne pourra aboutir qu'à l'aide de dérogations.
Projet à développer.

Salle des associations :

Les travaux pour la mise en service du chauffage de la salle des associations ont été effectués par l'entreprise SARL DUCLOS Philippe.

Les élus décident la mise en place d'un chauffe-eau effectué par les élus et divers travaux d'aménagement avant de mettre cette salle à disposition des associations.

Transport scolaire :

Monsieur le Maire explique que le SIVOS a reçu de la part de la Communauté de Communes Val des Ussets une demande de règlement de 5913.77€ pour les kilomètres non subventionnés par le Conseil Départemental concernant les arrêts de Chatenod, Tuilerie et Héry pour l'année **2013/2014**.

Appartements mairie :

Les abords des appartements sont sales (mégots de cigarettes) ; un courrier va être envoyé aux locataires.

Sens interdit sur routes de Chatenod et Marteret :

Monsieur le Maire rappelle qu'un sens interdit a été instauré sur la route de Chatenod et sur la route du Marteret à savoir :

JOURS	MATIN	MIDI	SOIR
Lundi	8h à 8h45		16h15 à 17h
Mardi	8h à 8h45		16h15 à 17h
Mercredi	8h à 8h45	11h45 à 12h30	
Jeudi	8h à 8h45		16h15 à 17h
vendredi	8h à 8h45		16h15 à 17h

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2015

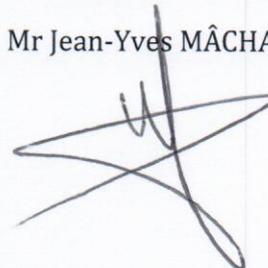
Monsieur le Maire constate que certains ne respectent pas cette signalisation.

✚ Réunion des correspondants défense :

Mr COUTURIER s'est rendu le 3 décembre dernier, à la sous-Préfecture de Saint-Julien en Genevois, pour une réunion avec des représentants de l'ETAT et de l'Armée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30.

Le secrétaire de séance,
Mr Jean-Yves MÂCHARD

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the name of the secretary.